

## EMPLOI EN AFRIQUE : ET SI L'AGROALIMENTAIRE ÉTAIT UNE SOLUTION ?



### Synthèse du colloque international du 8 décembre 2016

Marie-José Neveu Tafforeau et Philippe Massebiau

Dans les prochaines décennies, la forte croissance démographique en Afrique va entraîner l'arrivée sur le marché du travail de dizaines de millions de jeunes, y compris dans les zones rurales. Les filières agroalimentaires devront absorber une partie de ces nouveaux actifs. L'émergence des classes moyennes, l'urbanisation et le développement de la grande distribution créent des opportunités d'emplois. Cependant, l'augmentation nécessaire de la productivité du travail en agriculture, pour accroître les revenus agricoles et réduire les inégalités, risque d'en détruire.

#### 13 millions

C'est le nombre de jeunes Africains qui arrivent chaque année sur le marché du travail

L'enjeu est donc double : d'une part, promouvoir un modèle de développement agricole à la fois productif, durable et inclusif ; d'autre part, exploiter les gisements d'emplois considérables qui existent dans les industries et les services d'amont et d'aval de l'agriculture. Ces évolutions exigent d'énormes investissements, publics comme privés, y compris dans la formation des jeunes. Il y va de la stabilité économique, politique et sociale du continent.

Tel était l'objectif de ce colloque qui a rassemblé experts, responsables de filières et décideurs politiques. Les tables rondes étaient consacrées au potentiel de création d'emplois dans les filières agroalimentaires, à la création d'un environnement favorable aux entrepreneurs ruraux, et enfin aux moyens de rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes. De son côté, le face-à-face a permis la confrontation de points de vue antagonistes sur la voie à suivre pour générer, en Afrique, une augmentation nette d'emplois « décents » dans la production agricole.

**Ce document synthétise les principales idées débattues lors du colloque. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais dégage les points de vue les plus saillants exprimés par les différents intervenants.**

## 1. Les filières agroalimentaires et le défi de l'emploi en Afrique subsaharienne



« Il existe un conflit potentiel entre le nombre d'emplois susceptibles d'être créés dans la production agricole et la nécessité d'améliorer la productivité du travail. » Jean-Marie Sander



« Depuis les années 1970 en France, l'emploi dans la filière agro-alimentaire s'est stabilisé. » Xavier Beulin, faisant référence à l'énorme potentiel d'emploi au niveau de l'aval de la filière et dans les services.

Après le rappel par **Jean-Marie Sander**, président de FARM, de l'importance de trouver des solutions pour les quelque treize millions de jeunes Africains qui arrivent chaque année sur le marché du travail, le président de Pluriagri, **Xavier Beulin**, a souligné que, dans l'Union européenne, le secteur agroalimentaire, au sens large, fournit 14 % des emplois, dont moins de 5 % dans la production agricole. En Afrique, l'augmentation de l'emploi passera forcément par des filières structurées et des politiques publiques fortes, notamment pour favoriser le financement de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises (PME) d'amont et d'aval. A la différence de la France, où les coopératives agricoles ont été le moteur de la structuration des filières, les industries d'aval jouent un rôle prépondérant en Afrique.

Lors de sa présentation introductive, **Kako Nubukpo**, directeur de la francophonie économique et numérique à l'Organisation internationale de la francophonie, a rappelé l'importance de l'enjeu démographique ainsi que l'intensité des flux de population vers les grandes villes côtières. Ceux-ci obligent à repenser l'organisation de l'espace. L'agriculture, en Afrique, contribue à 61 % de l'emploi et 36 % du PIB ; elle joue donc un rôle clé pour répondre à l'augmentation d'environ 800 millions de la population active prévue sur le continent d'ici à 2050. Alors qu'ils représentent une grande proportion de la population, l'impact économique des jeunes et des femmes demeure largement sous-estimé.

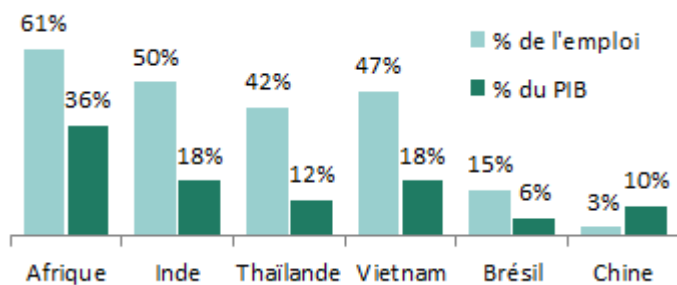
De plus, la faible progression des rendements (la productivité du coton a même diminué, depuis 1960, dans certains pays), due notamment au manque de maîtrise de l'eau, à la dégradation des sols et à l'inadaptation des itinéraires techniques, effets amplifiés par le changement climatique, renforce la sous-alimentation chronique des plus pauvres (un quart de la population d'Afrique subsaharienne souffre de la faim). Le manque de financement agricole reste un frein réel au développement de filières agricoles structurées et à la diversification des productions.

Dans ce contexte, il est étonnant de constater l'absence de débat approfondi sur les politiques agricoles. Pourtant l'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 2 (Faim zéro) fixé par l'Organisation des



« Au Togo, tous les 25 ans, la population double, et 40% de la population vit seulement sur 10% du territoire. » Kako Nubukpo

## Agriculture en tant que part de l'emploi et du PIB (%2014)



Nations unies passera forcément par des mesures politiques fortes, arbitrant de manière efficace entre production locale et importation de biens alimentaires, et assurant la stabilité des prix et/ou des revenus agricoles. Encore faut-il que les politiques publiques (agricole, commerciale, monétaire, budgétaire, industrielle, etc.) soient cohérentes entre elles et à différentes échelles : aux niveaux international et national, au niveau régional (local) et au niveau du ménage.

Les politiques publiques devraient tout particulièrement viser à renforcer le maillon faible des filières, à savoir les PME qui opèrent dans la transformation, la commercialisation, la logistique, etc. Dans le cadre de son plan stratégique, l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) souhaite développer en priorité 5 filières : maïs, riz, coton, aviculture, bétail-viande. Un des freins pour atteindre cet objectif est le risque lié au faible niveau et aux fortes variations de revenu des exploitations agricoles, qui explique le niveau élevé des taux d'intérêt en micro-finance (20 à 25 % en zone FCFA) et le peu d'appétence des banques commerciales à financer l'agriculture.

Parmi les pistes invoquées pour rendre le secteur plus attrayant figurent l'intermédiation pour diminuer le risque bancaire, la mise en œuvre de mesures incitatives pour les investissements privés, le renforcement des organisations de producteurs et leur intégration dans les chaînes de valeur ou encore la création de pôles de compétitivité.

## 2. Le potentiel de création d'emplois dans les filières agroalimentaires

**Papa Bakary Coly**, chargé de la communication de la Fédération des acteurs de la filière avicole au Sénégal, a expliqué le rôle central que les politiques commerciales ont joué dans le développement de ce secteur. En effet, la forte augmentation des droits de douane dans les années 1980 puis l'interdiction d'importation des cuisses de poulet en 2005, lors de la grippe aviaire, ont favorisé la croissance de la production avicole locale. De 2005 à 2012, celle-ci a été multipliée par 5, son chiffre d'affaires a bondi de 20 à 145 milliards FCFA et le nombre d'emplois est passé de 7 000 à 30 000. Aujourd'hui, les poulets sénégalais sont exportés vers les pays limitrophes.



**« Pour notre pays, les APE sont des accords de pauvreté économique. », Papa Bakary Coly**

L'Etat et le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux agissent pour améliorer la formation, l'accès au foncier et le financement de l'agriculture. Cependant, de nombreux efforts restent à faire, notamment en matière d'accès à la terre puisque droits de propriété et droits coutumiers coexistent difficilement.

Pour continuer à se développer, la filière avicole sénégalaise juge nécessaire de prolonger les taxes aux importations et de rejeter l'Accord de partenariat économique (APE) signé par la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) avec l'Union européenne, mais ces sujets sont politiquement sensibles et ne font pas consensus. Une chose est sûre, le secteur doit profiter de la protection qui lui est accordée pour augmenter sa compétitivité.

Le regroupement des producteurs en coopératives est un enjeu majeur face à la grande distribution, qui se développe rapidement. C'est le cas, au Sénégal, de la Coopérative agro-industrielle de Saint-Louis, qui rassemble 3 000 femmes productrices de légumes sur 1 000 hectares. La coopérative est en situation favorable pour négocier les prix, grâce au volume de son offre. Comme le souligne **Franck Tognini**, universitaire et co-fondateur de cette coopérative, la sensibilité du consommateur africain à des produits





*« Le consommateur africain n'a pas les mêmes ressorts que le consommateur européen : Il veut être avant d'avoir. » Franck Tognini*

locaux et sains représente un atout pour les coopératives agricoles : il leur permet d'accroître leur pouvoir de négociation face aux acheteurs, à condition d'être bien structurées et de respecter les contrats. Lorsque ces conditions sont réunies, le rapport de force entre producteurs et distributeurs est l'inverse de celui qui prévaut en Europe.

De son côté, **Patrick Worms**, Conseiller principal pour la politique scientifique au Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), a insisté sur le potentiel de création d'emplois dans les systèmes de production agroforestiers. Le constat est édifiant : l'agriculture et la forêt contribuent pour moins de 5 % au PNB global mais elles comptent pourtant pour environ 30 % des émissions de GES, 50 % des emplois, 66 % de l'utilisation des terres et 75 % de la consommation d'eau douce. La croissance démographique et la mauvaise utilisation des engrais minéraux ont conduit à une surexploitation des sols et une baisse de leur fertilité (de 10 à 15 % par an dans les zones semi-arides d'Afrique). Dans ce contexte, les arbres représentent une source essentielle de nutriments, susceptible d'améliorer, de manière durable, la productivité des sols.



*« Ce qu'il faut pour que l'agroforesterie progresse, ce n'est pas tant un investissement en capital mais bien un investissement dans l'éducation et le savoir-faire des paysans. » Patrick Worms*

Les systèmes agroforestiers permettent de diversifier les productions agricoles et donc les sources de revenus. Ainsi, l'hévéaculture en système agroforestier dégage un chiffre d'affaires par hectare (2 000 à 3 000 dollars) bien supérieur à celui obtenu en monoculture (600 à 700 dollars).

Malgré ce potentiel, l'agroforesterie peine à se développer, en raison surtout de contraintes institutionnelles. Sa complexité rend difficile sa promotion au sein des services d'appui-conseil. Pour se diffuser à grande échelle, ce mode de production devrait s'appuyer sur un socle réglementaire approprié, qui accompagne et soutienne son adoption par les agriculteurs. Cet appui serait d'autant plus justifié que la résilience des systèmes agroforestiers contribue à réduire la vulnérabilité des exploitations aux aléas climatiques.

### 3. Créer un environnement favorable aux entrepreneurs ruraux



*« Nous croyons fondamentalement à la grandeur de l'esprit entrepreneurial africain. » Georges Bolamo*

**Georges Bolamo**, directeur d'investissement chez Injaro, a rappelé l'importance de financer les PME du secteur agroalimentaire. Celles-ci ont peu accès aux services financiers, car elles se trouvent

souvent sur un segment délaissé, entre micro-finance et secteur bancaire classique. Chez Injaro, l'entrée au capital d'une entreprise se fait toujours de manière minoritaire, afin de maintenir le pouvoir de décision des actionnaires initiaux. Les fonds investis (entre 500 000 et 5 millions de dollars par

entité) sont destinés aux entreprises ayant un impact social avéré. Par ses actions, Injaro touche aujourd'hui plus de 600 000 personnes dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest.

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) montre qu'une banque publique peut jouer un rôle important dans le financement de l'économie rurale. Cette banque, devenue la 4<sup>ème</sup> du pays, accompagne les producteurs depuis 1919 et s'est récemment diversifiée pour mieux gérer les risques liés au secteur agricole. **Mustapha Ben El Ahmar**, directeur du Centre d'études et de recherches du CAM, explique que la mise en place d'un écosystème juridique et économique favorable à la coopération agricole, associé aux aides de l'Etat, permet de financer et d'accompagner les producteurs dans la professionnalisation de leurs activités. La segmentation de la clientèle en fonction du niveau de risque ouvre la voie à des interventions ciblées, comprenant une part de subventions plus ou moins forte. De nombreux produits financiers ont ainsi été développés pour les très petites exploitations.



*« Une bonne politique agricole ne doit pas se contenter d'être un beau document mais doit se traduire avant tout sur le terrain. »*  
**Mustapha Ben El Ahmar**

Les besoins de financement se retrouvent également dans le secteur de l'énergie, indispensable au développement du secteur rural et des filières agricoles. **Franck Tannery**, directeur d'Ausar Energy, a rappelé que 650 millions d'Africains sont encore privés d'électricité. Pour combler rapidement ce retard, il faut s'appuyer sur des solutions innovantes, comme cela a été fait pour la téléphonie mobile. En matière énergétique, l'avenir est à la mise en place d'unités mobiles (hors-réseau), fondées sur des sources renouvelables (solaire, hydraulique, etc.), connectées en réseau et alimentant des structures communes (dispensaire, éclairage public, école, magasins de stockage, motopompes, etc.). La gestion des besoins énergétiques communautaires, par des mécanismes institutionnels appropriés, est un enjeu majeur. Une autre difficulté est d'obtenir des financements à long terme pour l'installation des réseaux.



*« Le cœur de l'accès à l'énergie des villages passera forcément par des réseaux locaux autonomes. »*  
**Franck Tannery**

La création d'un environnement favorable aux entrepreneurs ruraux passe également par des démarches de qualité. C'est le cas de la filière poivre du Penja, au Cameroun, qui s'est professionnalisée grâce à la labellisation Indication Géographique (IG), obtenue en 2008. Sa représentante, **Christine Njole Ndoumbe**, a expliqué que ce dispositif a permis d'augmenter les revenus des producteurs via des prix plus rémunérateurs et des coûts de production mieux maîtrisés. Le nombre de producteurs de poivre, dans la région concernée, est passé de 20 à 500 (dont 300 femmes) sur 500 hectares. Le label, reconnu au Cameroun et en Europe, conjugué à l'amélioration des pratiques agricoles, a permis de tripler les prix de vente, dans un contexte où l'offre n'arrive pas à répondre à la demande. Le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), l'AFD (Agence française de développement) et le COLEACP (Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique) ont contribué à améliorer les pratiques agricoles et structurer la filière, mais des efforts restent à faire, notamment pour améliorer les capacités de stockage.



*« La chaîne de valeur s'est structurée autour de 3 types d'acteurs : les producteurs, les pépiniéristes et les distributeurs. »*  
**Christine Njole Ndoumbe**

#### 4. Peut-on créer des emplois « décents » dans la production agricole ?

Le débat, modéré par **Pierre Jacquet**, président du Global Development Network, a mis au jour deux visions antagonistes du développement agricole, notamment en ce qui concerne la voie à suivre pour créer des emplois décents dans la production.

*« Il ne faut plus regarder l'agriculture comme une activité par défaut ... celle-là ne peut pas créer d'emploi ... l'agriculture doit être vue comme génératrice de revenus, comme une entreprise. », John M. Ulimwengu*



Selon **John M. Ulimwengu**, chercheur principal à l'IFPRI et conseiller du Premier ministre de la République démocratique du Congo, les politiques publiques, en Afrique, doivent donner la priorité à l'agriculture pour que la croissance économique soit plus inclusive et profite aux plus pauvres. Les agriculteurs doivent impérativement se professionnaliser et se moderniser pour améliorer leurs revenus. Il faut donc leur donner accès aux moyens de production les plus efficaces (machinisme agricole, intrants, irrigation, etc.) et aux marchés. En outre, la construction d'infrastructures rurales pour l'accès à l'énergie et le transport et la transformation des denrées est indispensable.

Ce propos a été illustré par l'exemple d'un parc agro-industriel en RDC dédié à la production et la transformation de manioc. Les 500 ménages présents sur place ont bénéficié de l'aménagement de

1 000 hectares, qui a nettement accru la surface cultivée. Grâce à la production de 40 000 tonnes de manioc, transformées sur le site, les ménages gagnent 100 dollars par semaine, auxquels s'ajoute un montant équivalent de subvention.

**Hubert Cochet**, professeur à AgroParisTech, considère quant à lui que la transition démographique et l'exode rural qui ont eu lieu en Europe ces dernières décennies (en France, en 50 ans, passage de 40 % de personnes vivant de l'agriculture à moins de 4 %) ne peuvent se reproduire avec la même ampleur en Afrique. En effet, il faudrait pour cela que les villes africaines absorbent 1 milliard de personnes d'ici 2050, ce qui n'est ni souhaitable ni réaliste.

Par conséquent, sans idéaliser les petites agricultures familiales, il est nécessaire de maintenir le plus possible la population rurale, tout en améliorant, de manière durable, la productivité de la terre. Les capacités d'innovation des paysans sont telles qu'avec très peu de moyens et dans des conditions parfois très difficiles, ils arrivent à se développer. Leur capacité productive, définie en termes de valeur ajoutée par hectare, dépasse souvent celle des systèmes agro-industriels, qui cherchent surtout à maximiser la productivité du capital. Pour être socialement supportable, le développement agricole de l'Afrique ne doit pas se faire par la substitution du capital au travail. La mécanisation de l'agriculture est souhaitable uniquement pour répondre à un déficit de main d'œuvre temporaire et bien ciblée. Dans ce cas, ses effets sur l'emploi sont amoindris.

Lorsque qu'un projet agroindustriel concurrence la petite paysannerie familiale pour l'accès aux ressources ou à la main-d'œuvre, les deux modes de production deviennent rapidement incompatibles. Toutefois, ces deux systèmes de production peuvent parfaitement cohabiter et être complémentaires, à la condition que les projets industriels n'empiètent pas sur le foncier et offrent des débouchés aux producteurs locaux.

*En 2050, « on imagine mal le milliard de sans emploi, en milieu rural, trouver du travail dans les autres secteurs de l'économie. », Hubert Cochet*





## 5. Rendre l'agriculture attirante pour les jeunes

« 72 % des jeunes africains vivent en milieu rural avec moins de 2 USD par jour... le Gyn teste des modèles incluant l'écosystème des jeunes ruraux. », Pape Samb



Parmi les principales conditions pour attirer les jeunes dans les filières agroalimentaires, figurent l'accompagnement et la formation. L'accompagnement est d'autant plus efficace lorsqu'il est personnalisé. C'est le crédo du Global Youth Innovation Network (GYIN) qui cherche à « apporter l'agriculture vers les jeunes ». Depuis 3 ans, ce réseau, dirigé par **Pape Samb**, propose des formations et soutient de jeunes innovateurs ruraux dans leurs projets de création d'entreprise. L'appui fourni par le GYIN, en partenariat avec la Columbia Business School, complète utilement les projets des bailleurs de fonds, qui ne prennent pas suffisamment en compte le manque de connaissances des agriculteurs. Grâce à son accompagnement personnalisé et

diversifié, de type incubateur, le GYIN facilite l'accès des jeunes entrepreneurs au crédit, à travers notamment des fonds de garantie, des cautions ou encore des outils de gestion des risques.

**Sana Tieminta**, représentante de la Fédération nationale des jeunes ruraux au Mali, a mis en avant la double difficulté d'être femme et agricultrice en milieu rural. L'accès à la terre et à l'éducation (90 % des femmes sont analphabètes au Mali) est limité et il est nécessaire d'être mariée et de « constituer la main d'œuvre du monsieur avant de pouvoir exister dans l'agriculture ». Dans ce contexte, des coopératives de femmes sont un moyen d'accroître leur pouvoir et de les rendre plus autonomes. L'alphabétisation et la formation des femmes sur le plan technique (micro-jardinage, pisciculture...) et en matière de gestion leur permettent également de s'émanciper économiquement de leur mari.



« Etre née femme dans le milieu rural est un obstacle. Etre femme et jeune est doublement handicapant. », Sana Tieminta

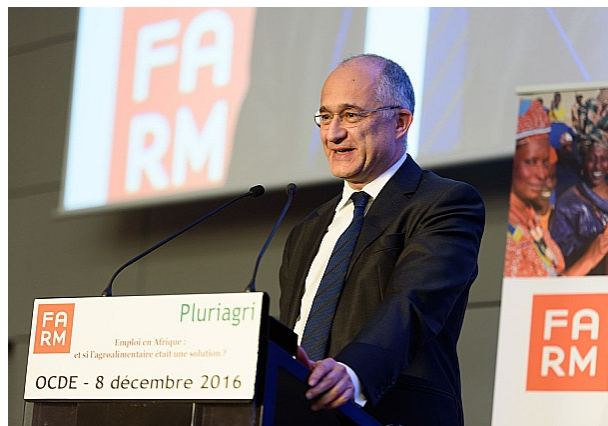
Cependant ces initiatives d'accompagnement des jeunes et des femmes seront plus efficaces si des politiques structurelles fortes, améliorant l'environnement socio-économique sont mises en œuvre. Comme le mentionne



« Le monde rural souffre de trois choses : l'image, le bassin électoral et la faiblesse des revenus. », Hamidou Anne

**Hamidou Anne**, du Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE), il ne faut pas substituer au dogme de la puissance publique celui de la toute-puissance des entreprises privées. Grâce à de nouveaux modes de gestion, issus du secteur privé, l'Etat devient de plus en plus stratège et peut favoriser une amélioration sensible du climat des affaires (cf. le baromètre de la Banque mondiale « *Doing business* »). Les trois principaux volets du Plan Sénégal Emergent concernent l'amélioration du financement de l'agriculture (par l'octroi de garanties aux institutions financières), la réforme du foncier rural (permettant de mettre des terres à disposition de ceux qui la travaillent) et le développement de l'alimentation locale. La raison d'être du PSE, qui se décline au travers de six grands projets agricoles, est bien résumée au travers de l'équation « Faire aimer l'agriculture aux jeunes = faire détester l'émigration ».

Le colloque a été clôturé par **Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Melih Ulueren**, président de la COP12 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Son intervention a porté principalement sur le problème de la dégradation des terres, qui se pose de manière particulièrement aiguë en Afrique. Celle-ci serait due en grande partie à la perte de biodiversité, liée aux systèmes de production de plus en plus spécialisés et mécanisés, et au changement climatique. La communauté internationale doit donc relever le triple défi de protéger, restaurer et améliorer les sols agricoles, à la fois pour assurer leur fertilité et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette orientation s'inscrit dans la nécessaire transition vers une économie bas carbone. La recherche agricole, en particulier, doit mieux prendre en compte et valoriser les sources de fertilisation organique. Aujourd'hui, 102 pays ont signé, au sein de la CNULCD, l'accord de neutralité en termes de dégradation des terres, mais plusieurs « poids lourds » manquent encore à l'appel. Il faut aller plus loin, car la régénération des sols agricoles peut entraîner, directement ou indirectement, la création de nombreux emplois.



**« La dégradation des terres et la désertification des terres entraînent pauvreté, chômage et migration ... 102 pays ont signé l'accord de neutralité de dégradation des terres mais de nombreux poids lourds manquent encore à l'appel. » son Excellence Melih Ulueren**

*Marie-José Neveu Tafforeau est chef de projet Financement et filières agroalimentaires chez FARM.  
Philippe Massebiau est chef de projet Politiques et marchés chez FARM.*

Avec le soutien de

